

## **ACTIONNARIAT DE LA STRASBOURGEOISE HABITAT**

La répartition du capital social de La Strasbourgeoise Habitat, composé de 24 783 actions d'une valeur nominale de 16 Euros, soit d'un capital de 396 528 Euros, est la suivante :

- PROCIVIS Alsace détient 11 312 actions, soit 45,644% du capital,
- ASTRIA détient 11 312 actions, soit 45,644% du capital,
- Le Département du Bas-Rhin détient 10 actions, soit 0,040% du capital

Les Parties constituent donc l'actionnariat de référence de La Strasbourgeoise Habitat, par détention de 22 634 actions sur un capital de 24 783 actions, soit 91,329 % du capital social.

Il est précisé que les autres actionnaires sont :

- SA SICI	10 actions
- SIBAR	1 528 actions
- MISTLER Richard	10 actions
- FETSCH Jean-Michel	10 actions
- WIRTH Jean-Paul	10 actions
- LOEFFLER Guy	10 actions
- BOHN Francis	10 actions
- FABERT Joël	10 actions
- BIERRY Frédéric	1 action
- CH. Patronale des Industries 67	210 actions
- SOFIDAL	231 actions
- GAZ de STRASBOURG	105 actions
- Communauté Urbaine de Strasbourg	1 action
- Administrateur représentant les locataires	1 action
- Administrateur représentant les locataires	1 action
- Administrateur représentant les locataires	1 action

Soit 3 actions.

Soit un total de 2 149 actions représentant 8,671 % du capital.